

**Sujet : Prolongation de la date de péremption des lots de CeeNU (Iomustine)**

Cher(ère) professionnel(le) de la santé,

Bristol Myers Squibb souhaite vous informer que Santé Canada a approuvé une prolongation de 6 mois de la date de péremption des lots existants de CeeNU (Iomustine). Les lots en cours de distribution peuvent être utilisés de façon sécuritaire pour une période additionnelle de 6 mois après la date de péremption imprimée sur l'étiquette de produit.

Produit / Force	DIN	Lot	Date péremption Étiquette	Date Péremption prolongée approuvée
CeeNU 10mg	00360430	2H02104 2H02101	2025 / 05	2025 / 11
CeeNU 40mg	00360422	2J06575 2J06574	2025 / 06	2025 / 12

La décision de prolonger la date de péremption de CeeNU, basée sur l'analyse des données de stabilité du produit, donne confiance que le produit peut être utilisé en toute sécurité au-delà de la date de péremption imprimée sur l'étiquette.

Il est à noter qu'il pourrait potentiellement y avoir une légère diminution de la puissance des lots 2J06575 et 2J06574 de CeeNU 40mg à la date de péremption prolongée (bien que très peu improbable) sans aucune préoccupation supplémentaire au niveau de la sécurité du lot.

**Veillez-vous référer à l'Avis d'approvisionnement de Santé Canada :** <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/medicaments/penuries-medicaments/information-consommateurs/avis-approvisionnement/ceenu-lomustine-canada.html>

**Indication :**

CeeNU (Iomustine-CCNU) est indiqué comme traitement palliatif chez les patients ayant subi une chirurgie ou une radiothérapie, ou en association avec d'autres agents chimiothérapeutiques dans les cas suivants :

- Tumeurs cérébrales - primitives et métastatiques, chez les patients ayant déjà subi les interventions chirurgicales ou la radiothérapie appropriées, ou les deux.
- Maladie de Hodgkin - comme traitement secondaire, en monothérapie ou en association à d'autres médicaments actifs.
- Autres types de tumeur - CeeNU a été administré en association avec d'autres agents thérapeutiques dans les cas de cancer du poumon (cellules de l'épithélium malpighien, cancer anaplasique à grandes cellules et adénocarcinome), de mélanome malin et de cancer du sein (au stade avancé) seulement après l'échec des autres méthodes classiques.

Vous pouvez signaler toute réaction indésirable suspectée associée à l'utilisation de produits de santé à Santé Canada en : appelant sans frais au 1-866-234-2345; ou en visitant la page Web de MedEffect Canada sur la déclaration des réactions indésirables (<http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/medeff/report-declaration/index-fra.php>) pour obtenir des informations sur la manière de signaler en ligne, par courrier ou par fax.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin de renseignements supplémentaires au sujet de CeeNU, veuillez communiquer avec Bristol Myers Squibb Canada en appelant au 1 800 267-0005 ou en écrivant à l'adresse [otc.canada@bms.com](mailto:otc.canada@bms.com).

Pour les demandes d'information médicale, veuillez communiquer avec les services d'information médicale en appelant au 1 866 463-6267 ou en écrivant à l'adresse [medical.canada@bms.com](mailto:medical.canada@bms.com).

Cordialement,

*Franck Chenu*

Franck Chenu, Pharm. D, Ph. D.,  
Directeur principal, Affaires médicales,  
BMS Canada